

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



PANEL D'OBSERVATION DREES
des pratiques et des conditions d'exercice ORS
en Médecine Générale URPS Médecins Libéraux

Janvier
2021
numéro
1177

Comment les médecins généralistes prennent-ils en charge les patients atteints de la Covid-19 ?

Au cours des mois d'octobre et de novembre 2020, les participants au quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale ont été interrogés sur la prise en charge de leurs patients atteints de la Covid-19.

Les médecins généralistes ont adapté leur organisation logistique à l'épidémie. Ainsi, près d'un sur deux recourt à des tranches horaires spécifiques pour prendre en charge les patients suspectés d'avoir contracté la Covid-19.

En octobre-novembre 2020, les médecins généralistes réalisent plus de consultations liées à la Covid-19 que pendant le déconfinement en mai-juin 2020, y compris des consultations pour des patients dont les symptômes sont persistants plusieurs mois après leur infection contractée lors de la première vague de l'épidémie.

Dans la plupart des cas, les médecins généralistes reçoivent leurs patients atteints de la Covid-19 à leur cabinet. Quatre médecins généralistes sur cinq sont informés des résultats des tests de dépistage en trois jours ou moins, le plus souvent directement *via* le laboratoire qui les a réalisés. Lors de la prise en charge des patients atteints de la Covid-19, deux médecins généralistes sur trois s'occupent de l'identification des cas contact des patients concernés.

Maxime Bergeat, Hélène Chaput (DREES), Pierre Verger, Dimitri Scronias (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), avec la collaboration de Romain Lutaud (département universitaire de médecine générale, Aix-Marseille Université), Muriel Barlet, Élisabeth Fery-Lemonnier (DREES), Bruno Ventelou (AMSE), Jean-François Buyck, Marie-Astrid Metten (ORS Pays de la Loire), Thomas Hérault (URML Pays de la Loire), Florence Zemour (URPS-ML Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Le quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale s'est enrichi de plusieurs volets d'enquête supplémentaires, afin d'étudier l'effet de l'épidémie de Covid-19 sur les conditions d'exercice et l'activité des médecins généralistes. Pour faire suite aux interrogations menées lors de la première vague épidémique, une nouvelle campagne a été menée auprès des médecins généralistes libéraux du 6 octobre au 15 novembre 2020 : elle les interroge sur leur opinion quant à la gestion de la crise sanitaire (Bergeat, *et al.*, 2021) et sur la vaccination contre la Covid-19 (Verger, *et al.*, 2021), ainsi que sur leur mode de prise en charge des patients, qu'ils soient atteints ou non de la Covid-19 (*encadré 1*).

Près de la moitié des médecins généralistes ont recours à des tranches horaires réservées à la patientèle Covid

Début octobre, les médecins généralistes ont adapté leur organisation logistique à l'épidémie, notamment pour gérer simultanément les patients présentant une suspicion de Covid-19 et les autres. Ainsi, 9 médecins généralistes sur 10 déclarent avoir mis en place des mesures spécifiques dans la salle d'attente pour prendre en charge ces deux types de patients et près de la moitié (46 %) recourt à des tranches horaires spécifiques pour la patientèle « Covid ».

La téléconsultation reste un outil majeur de prise en charge pour les médecins généralistes : ils sont 7 sur 10 à déclarer y avoir recours pour certains patients (*graphique 1*). Toutes choses égales par ailleurs¹, les médecins de moins de 50 ans et ceux ayant un volume de consultations plus faible ont plus souvent mis en place la téléconsultation pour assurer les soins de l'ensemble de leurs patients, y compris ceux non touchés par la Covid-19. Enfin, la moitié des médecins exerçant en groupe (en cabinet de groupe ou en maison de santé pluriprofessionnelle) ont adopté une gestion coordonnée pour prendre en charge tous leurs patients, par exemple en se répartissant les consultations liées à la Covid-19 et les autres. Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont également été mobilisées pour la gestion de l'épidémie. Ainsi, parmi les médecins généralistes faisant partie d'une CPTS ou d'un projet de CPTS² (soit 2 médecins sur 10), ils sont 6 sur 10 à déclarer que leur CPTS a mis en place un dispositif de prise en charge coordonnée des patients suspectés d'avoir contracté ou ayant contracté la Covid-19.

Le nombre de consultations pour la Covid-19 augmente depuis le déconfinement du printemps

Même si elle reste inférieure au niveau observé durant la première quinzaine d'avril, la part des consultations liées au coronavirus est plus élevée en octobre-novembre qu'au moment du déconfinement (*graphique 2*), signe d'une reprise épidémique durant la période de collecte. Ainsi, 27 % des médecins généralistes y consacrent plus d'un quart de leur activité (37 % en avril, 11 % en mai-juin). Cette proportion augmente, toutes choses égales par ailleurs, avec l'intensité épidémique : dans les départements les plus touchés (*encadré 2*), 39 % des médecins généralistes reçoivent au moins un quart de patients pour des consultations liées au coronavirus. Depuis le 11 mai 2020, les médecins peuvent utiliser un dispositif de majoration tarifaire pour les consultations de patients testés positifs à la Covid-19. Ce dispositif est connu de près de 8 médecins sur 10 et, parmi ceux qui le connaissent, moins d'1 sur 2 l'utilise (44 %). Le fait d'avoir une plus grande part de l'activité consacrée à la Covid-19 ne

ENCADRÉ 1 Source

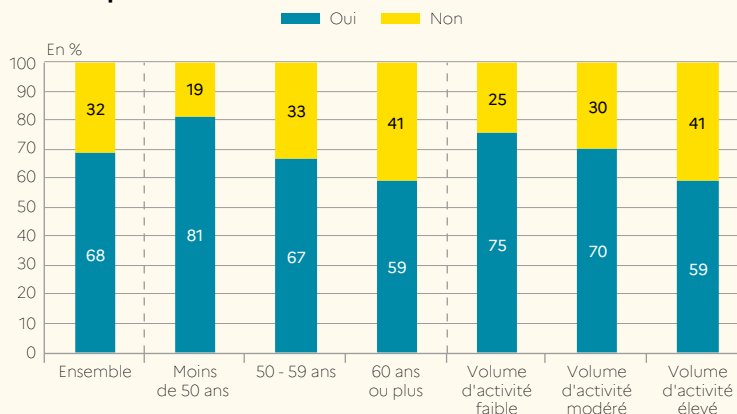
Le quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est une enquête menée en France entière, hors Mayotte, par la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), les Observatoires régionaux de la santé (ORS) et les Unions régionales des professions de santé-médecins libéraux (URPS-ML) des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, auprès de 3 300 médecins généralistes libéraux, installés au 1^{er} janvier 2018, ayant au moins 200 patients dont ils sont le médecin traitant et sans mode d'exercice particulier exclusif (comme homéopathe ou acupuncteur).

Cette vague d'enquête a été menée par internet et par téléphone entre le 6 octobre et le 15 novembre 2020. Plus de 1 200 médecins y ont répondu. Le questionnaire comporte des questions sur les perceptions et les ressentis des médecins généralistes vis-à-vis de l'épidémie, sur la prise en charge de leur dernier patient atteint de Covid-19, et sur leurs pratiques et opinions sur la vaccination (voir le lien vers le questionnaire dans Pour en savoir plus).

Les données d'enquête sont pondérées afin de tenir compte de la non-réponse et calées. Ainsi, l'échantillon des répondants est représentatif de l'ensemble du champ de l'enquête selon le sexe, l'âge, le volume d'activité, la région d'exercice (Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou autre région) et l'exercice ou non dans une zone à faible densité médicale. Les analyses présentées ici sont systématiquement pondérées.

GRAPHIQUE 1

Mise en place de la téléconsultation pour certains patients, pour assurer la prise en charge conjointe des patients Covid et des autres



Note - Le volume d'activité (faible, modéré, élevé) est compris comme le nombre de consultations et visites réalisées en 2017 en tranches (inférieur au premier quartile, entre le premier et le troisième quartile et au-dessus du troisième quartile).

Lecture - 81 % des médecins généralistes de moins de 50 ans ont mis en place la téléconsultation pour certains patients, afin d'assurer la prise en charge de leurs patients atteints de la Covid-19 et des autres.

Champ - Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Sources - DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre à novembre 2020.

semble pas avoir d'effet sur le fait de connaître ou d'utiliser le dispositif.

Plus d'1 médecin sur 2 reçoit des patients avec des symptômes persistants après une infection à la Covid-19

En octobre et en novembre 2020, outre des patients infectés par la Covid-19 lors de la deuxième vague épidémique, les médecins généralistes prennent

également en charge des patients qui reviennent plusieurs mois après une infection à la Covid-19 confirmée et qui ressentent des symptômes persistants. Plus de la moitié des médecins généralistes ont été confrontés à cette situation durant le mois précédant l'interrogation et 1 médecin sur 3 a reçu plusieurs patients dans ce cas. Les symptômes persistants le plus souvent rencontrés sont les difficultés respiratoires

- 1. Les analyses réalisées toutes choses égales par ailleurs tiennent compte simultanément de l'âge, du sexe, du volume d'activité habituel, de l'exercice en groupe, de la région d'exercice (Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou autre région) et de l'intensité épidémique (*encadré 2*).
- 2. Les CPTS sont des organisations dont le rôle est de mettre en réseau les professionnels de santé d'un territoire autour d'un projet de santé commun, en vue d'une prise en charge populationnelle.

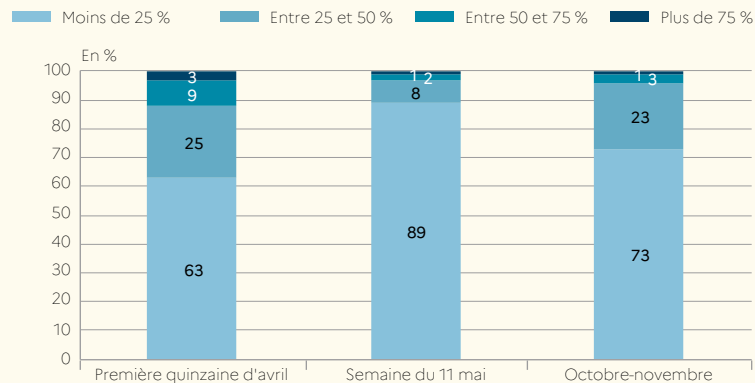
(61 % des cas), la souffrance psychique (43 %), ainsi que la perte durable de l'odorat et du goût (41 %) [graphique 3]. Autre facteur traduisant la place prise par la crise sanitaire dans l'activité des médecins, la prescription de tests RT-PCR de la Covid-19. Durant le mois précédant l'enquête, près de 3 médecins sur 4 ont prescrit plus d'un test par jour (20 ou plus sur le mois) et 1 sur 5 en a prescrit entre 10 et 19 durant le mois. Toutes choses égales par ailleurs, les médecins les plus jeunes et ceux exerçant dans les zones où l'épidémie est la plus intense prescrivent plus de tests que les autres.

Moins d'1 médecin sur 10 juge grave l'état de dernier patient atteint de la Covid-19 qu'il a pris en charge

L'enquête s'est également intéressée à la prise en charge du dernier patient atteint de la Covid-19 vu en consultation³. La gravité de l'état des patients concernés n'est jugée importante ou très importante que pour 8 % des médecins, même si leur patient était symptomatique selon deux tiers des médecins. Cette part des cas symptomatiques est un peu plus élevée que pour l'ensemble des patients testés positifs à la Covid-19 durant la période analysée : 6 personnes testées positives sur 10 sont symptomatiques au moment du test, d'après les données issues des remontées des tests

GRAPHIQUE 2

Part des consultations dont le coronavirus est le motif principal en 2020



Lecture • En octobre et novembre 2020, le coronavirus était le motif ou sujet principal pour moins de 25 % des consultations pour 73 % des médecins généralistes.

Champ • Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Sources • DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre à novembre 2020.

3. Plus précisément, les médecins sont interrogés sur leurs consultations avec le dernier patient atteint de la Covid-19 pour lequel ils ont prescrit un test de dépistage qui s'est avéré positif. Près de 9 médecins généralistes sur 10 sont concernés.

4. La somme est supérieure à 100, car certains médecins ont pu effectuer des consultations avec le patient étudié dans plusieurs lieux.

5. En plus des caractéristiques des médecins et de leur zone d'exercice, les analyses sont contrôlées pour prendre en compte le sexe, l'âge, la gravité de l'état du patient, ainsi que la présence de symptômes.

pendant la période de collecte des données (Santé publique France, 2020).

Les médecins reçoivent leurs patients atteints de la Covid-19 le plus souvent à leur cabinet

La majorité des médecins reçoivent les patients atteints de la Covid-19 en cabinet : c'est le cas de 7 médecins

généralistes sur 10 à propos de leur dernier patient atteint de la Covid-19. Trois médecins sur dix ont effectué une ou plusieurs téléconsultations avec ce patient. Les visites à domicile restent rares (elles ne concernent que 7 % des médecins généralistes)⁴.

Toutes choses égales par ailleurs⁵, le recours à la téléconsultation pour les

ENCADRÉ 2

Appréciation de l'intensité de l'épidémie

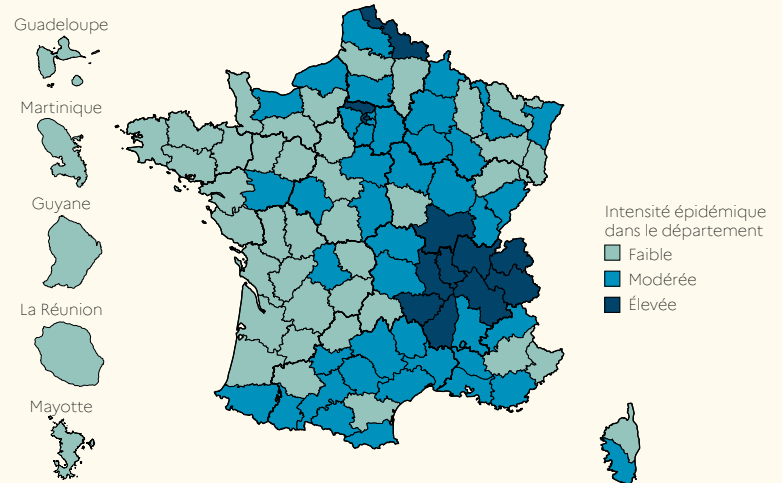
Afin d'apprécier les différences de conditions d'exercice des médecins généralistes selon l'intensité de l'épidémie dans leur zone d'exercice, un indicateur a été construit au niveau départemental avec des données fournies par Santé publique France. À partir des données sur les taux d'incidence mensuels par département de l'épidémie de Covid-19 (nombre de tests positifs réalisés en octobre 2020 dans le département pour 100 habitants), les départements ont été répartis en trois classes (carte ci-contre) :

– Les zones à intensité épidémique faible correspondent aux départements les moins touchés par l'épidémie : avec un taux d'incidence mensuel inférieur à 1 %, ils représentent 34 % des médecins de l'échantillon pondéré.

– Les zones à intensité épidémique modérée correspondent aux départements avec un taux d'incidence mensuel proche de la moyenne nationale observée en octobre 2020 (taux d'incidence mensuel compris entre 1,0 % et 1,8 %, pour une moyenne nationale de 1,4 %), cela représente 44 % des médecins interrogés.

– Les zones à intensité épidémique élevée sont les départements où le taux d'incidence mensuel est le plus fort, supérieur à 1,8 % en octobre 2020 (22 % des médecins dans l'échantillon).

Niveau d'intensité épidémique par département



Lecture • Dans le département du Nord, l'intensité épidémique de la Covid-19 est élevée en octobre 2020.

Champ • Taux d'incidence par département de l'épidémie de Covid-19.

Sources • Santé publique France, données issues de SI-DEP (Système d'Informations de DEPistage) sur les tests RT-PCR, octobre 2020.

patients atteints de la Covid-19 est moins fréquent pour les patients mineurs ou sévèrement atteints par la maladie.

8 médecins sur 10 reçoivent les résultats des tests de dépistage en trois jours ou moins

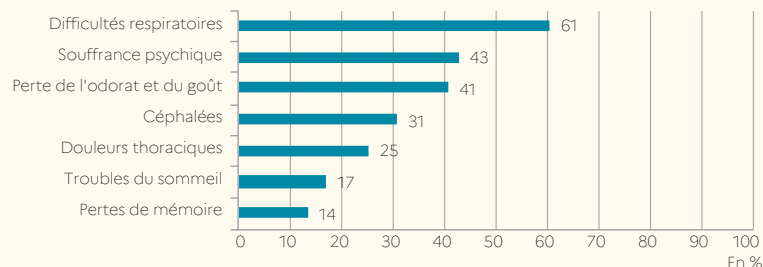
Dans la majorité des situations, les médecins sont informés des résultats du test qu'ils ont prescrit en trois jours ou moins après la prescription (81 % des médecins). Sur la période analysée, le délai entre le prélèvement et la validation du résultat est inférieur à 72 heures pour 94 % des tests RT-PCR (DREES, 2020). La différence obtenue ici pourrait s'expliquer par le fait que certains patients ne réalisent pas le test immédiatement après la prescription du médecin, ou bien que les laboratoires peuvent mettre un délai supplémentaire pour transmettre les résultats. Six médecins sur dix ont été prévenus du résultat du test de dépistage de leur dernier patient atteint de la Covid-19 par le laboratoire l'ayant réalisé. Dans près de 4 cas sur 10, c'est le patient qui a contacté directement le médecin pour lui faire part du résultat. Seulement 2 % des médecins généralistes ont contacté eux-mêmes leur patient pour s'enquérir du résultat du test. Les médecins exerçant dans des zones à forte pression épidémique ont significativement plus souvent été informés des résultats du test directement par leur patient : c'est le cas, en octobre-novembre 2020, pour 1 médecin sur 2 dans les départements où la pression épidémique est la plus forte, contre 1 sur 4 là où le virus circule moins. Cela pourrait être dû à une inquiétude plus élevée des patients atteints de la Covid-19 dans ces territoires où le virus est plus actif, mais aussi à une charge de travail accrue des laboratoires dans ces départements, impliquant des délais plus longs pour transmettre les résultats des tests aux médecins les ayant prescrits. En revanche, les caractéristiques des patients, notamment l'âge, qui est un facteur de risque important, n'influent pas sur le canal par lequel le médecin est informé des résultats.

2 médecins sur 3 ont pris en charge l'identification des cas contact pour leur dernier patient Covid

Lors du déconfinement du printemps 2020, l'Assurance maladie a mis en place, dans le cadre de la stratégie « Tester, alerter, protéger », le *contact tracing* pour casser les chaînes de contamination.

GRAPHIQUE 3

Symptômes des patients atteints d'une forme longue de la Covid-19



Note - La somme est supérieure à 100, car les médecins peuvent choisir plusieurs symptômes pour leurs patients atteints de formes longues de la Covid-19.

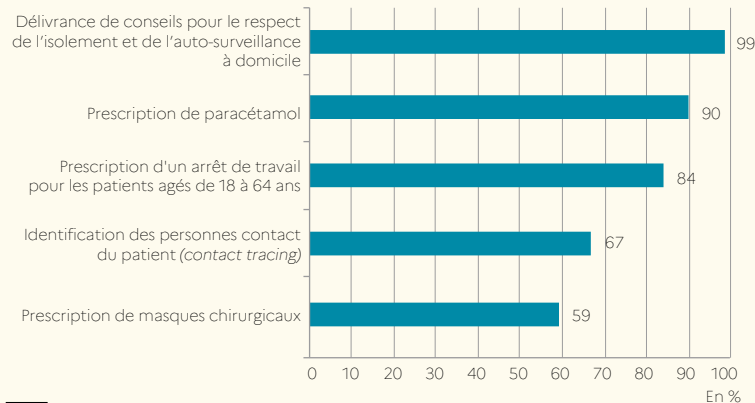
Lecture - 61 % des médecins généralistes ayant reçu des patients atteints d'une forme longue de la Covid-19 ont indiqué que le ou les patients concernés souffraient de difficultés respiratoires.

Champ - Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif et ayant dans leur patientèle au moins un patient venu les consulter, plusieurs mois après une infection Covid-19 confirmée, pour des symptômes persistants, France entière, hors Mayotte. Ces médecins représentent 55 % des médecins généralistes libéraux français.

Sources - DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre à novembre 2020.

GRAPHIQUE 4

Actes réalisés par les médecins pour leur dernier patient atteint de la Covid-19



Lecture - 90 % des médecins généralistes ont prescrit du paracétamol au dernier patient testé positif à la Covid-19 qu'ils ont pris en charge.

Champ - Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif et ayant effectué au moins une consultation avec un patient testé positif à la Covid-19 pour lequel ils ont prescrit le test le mois précédant leur interrogation, France entière, hors Mayotte.

Sources - DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre à novembre 2020.

Les médecins généralistes sont ainsi invités à utiliser le téléservice Contact Covid pour recenser les cas contact de leurs patients testés positifs, *a minima* au sein du domicile de ces derniers. Deux médecins sur trois déclarent effectuer l'identification des cas contact pour leur dernier patient testé positif à la Covid-19 (graphique 4). Et parmi eux, 4 sur 10 procèdent à un *contact tracing* complet, c'est-à-dire en incluant les contacts rapprochés hors

du lieu de résidence. Toutes choses égales par ailleurs, l'identification des cas contact est réalisée moins souvent par les médecins exerçant dans les départements où le virus circule le plus (58 % des médecins). Ceci peut être dû à un manque de temps pour procéder au *contact tracing* durant la consultation si le médecin doit recevoir plus de patients qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, les médecins qui considèrent que les campagnes

massives de tests sont efficaces pour contenir l'épidémie de Covid-19 sont significativement plus nombreux à procéder à l'identification des cas contact pour leurs patients (74 %).

La plupart des médecins prescrivent un arrêt de travail à leurs patients touchés par la Covid-19

Au-delà des tests, 9 médecins sur 10 ont prescrit du paracétamol à leur dernier patient testé positif à la Covid-19, que celui-ci présente ou non

des symptômes et quelle que soit la gravité de son état. Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la maladie, les médecins préfèrent probablement prescrire ce médicament au cas où le patient, s'il n'a pas de symptômes au moment de la consultation, déclare de la fièvre par la suite. Lorsque le dernier patient testé positif qu'ils ont reçu était en âge de travailler (18-64 ans), plus de 8 médecins sur 10 lui ont prescrit un arrêt de travail⁶. Ce résultat est certainement à rapprocher des consignes de l'Assurance maladie,

qui recommande de prescrire un arrêt de travail pour tous les patients symptomatiques, ainsi que pour ceux sans symptômes ne pouvant exercer leur activité en télétravail. Les médecins généralistes sont un peu moins de 6 sur 10 à prescrire des masques chirurgicaux, une pratique plus fréquente chez les médecins âgés de 50 ans ou plus et pour des patients symptomatiques. ■

Les auteurs remercient l'ensemble des médecins généralistes libéraux qui ont accepté de répondre à l'enquête.

● ● ●
6. Même si les données ne permettent pas de savoir si le patient est en emploi, cette proportion est supérieure au taux d'emploi des 18-64 ans en France, ce qui semble indiquer que les médecins prescrivent quasi systématiquement un arrêt de travail à leurs patients infectés par la Covid-19 qui travaillent.

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble de la documentation relative au Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est disponible sur le site de la DREES, rubrique Open data, sous-rubrique Professions de santé et du social.
- Le questionnaire de l'enquête est disponible sur le site internet de la DREES.
- **Bergeat, M., et al.** (2021a, janvier). 8 médecins généralistes sur 10 jugent efficace la généralisation du port du masque dans les lieux clos. DREES, *Études et Résultats*, 1176.
- **DREES** (2020, publication hebdomadaire). *Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour et par semaine glissante*. Datavisualisation.
- **Santé publique France** (2020, novembre). Covid-19 : point épidémiologique du 26 novembre 2020. Bulletin national.
- **Verger, P., et al.** (2021, janvier). Vaccination contre la Covid-19 : trois médecins sur quatre interrogés en octobre-novembre 2020 y étaient *a priori* favorables. DREES, *Études et Résultats*, 1178.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur

www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution

drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication :

Fabrice Lenglard

Responsable d'édition :

Muriel Moisy

Rédactrice en chef technique :

Sabine Boulanger

Secrétaire de rédaction :

Élisabeth Castaing

Composition et mise en pages :

NDBD

Conception graphique :

Julie Hiet et Philippe Brulin

Pour toute information :

drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve

de la mention des sources • ISSN

électronique 1146-9129 • AIP 0001384



La DREES fait partie
du Service statistique
public piloté par l'Insee.